



CONVOCACTION CONSEIL MUNICIPAL

Val-Cenis, le 5 Avril 2018,

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal de la Commune de Val-Cenis qui aura lieu :

Mercredi 11 Avril 2018 à 20h45
A l'espace de Val Cenis Vanoise, Rue du Mont Cenis
LANSLEBOURG MONT-CENIS
73500 VAL-CENIS

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Approbation des comptes rendu de la réunion du 22 mars et du 27 mars 2018**
- 3. Compte rendu au conseil municipal des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT**
- 4. Finances**
 - 4.1. Votes des comptes administratifs 2017: Camping de Lanslevillard, Budget général Commune de Val-Cenis.
 - 4.2. Approbations des comptes de gestion 2017 : Camping de Lanslevillard, Budget général Commune de Val-Cenis.
 - 4.3. Délibérations d'affectation des résultats.
 - 4.4. Votes de budgets primitifs 2018: Camping de Lanslevillard, Budget général Commune de Val-Cenis.
 - 4.5. Vote des taux d'imposition 2018
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Renouvellement du droit de chasse sur les terrains communaux à la Société de chasse «*Le Roc Noir de Lanslevillard*» - Secteur de Lanslevillard.
 - 5.2. Renouvellement du droit de chasse sur les terrains communaux à l'ACCA de Termignon - Secteur de Termignon.
 - 5.3. Adhésion au groupement de commandes constitué entre la communauté de communes Haute Maurienne Vanoise et ses communes membres pour la mise en place de services de transports publics touristiques saisonniers.
 - 5.4. Motion relative à la défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup.
- 6. Urbanisme / Forêt / Patrimoine**
 - 6.1. Vente du lot n°10 au lotissement de Lenfrey – Secteur de Bramans
 - 6.2. Acquisition de la parcelle 144 E 660 située au lieu-dit « Villeneuve Lanslevillard » sur la commune déléguée de LANSLEVILLARD.
 - 6.3. Approbation de la Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Lanslebourg.
- 7. Domaines skiables**
 - 7.1. Avenant n° 11 «Biens entrants / sortants 2016» à la convention de délégation de service public entre la SEM du Mont-Cenis et la Commune de Val-Cenis – annule et remplace la délibération n°2018_03_14 du 27 mars 2018 portant même objet.
 - 7.2. Avenant n° 12 «Restructuration du stade de la Fema-Solert» à la convention de délégation de service public entre la SEM du Mont-Cenis et la Commune de Val-Cenis – annule et remplace la délibération n°2018_03_15 du 27 mars 2018 portant même objet.
 - 7.3. Avenant à la convention de groupement de commande «maîtrise d'œuvre» permettant de fixer la répartition des dépenses après la phase PRO-DCE – annule et remplace la délibération n°2018_03_16 du 27 mars 2018 portant même objet.

8. Informations et questions diverses

En comptant sur votre présence. Dans cette attente, je vous adresse mes meilleures salutations

Le Maire,
Jacques ARNOUX

